

Formation BPJEPS activités du cirque



Dossier inscription
saison 2018 - 2019
Sélections



Les formations

Le Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme est l'une des écoles habilitées par la Fédération Française des Ecoles de Cirque et la DRJSCS à dispenser des formations professionnelles aux métiers des arts du cirque. Il est en outre un lieu unique de part son activité de formation amateur, de diffusion et lieu de création.

Il propose aux stagiaires cinq formations différentes.

La formation d'initiateurs aux arts du cirque via le BIAC (Brevet d'Initiateurs aux Arts du Cirque)

La formation au BPJEPS « arts du cirque » (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) dont l'objectif est la préparation au métier de pédagogue.

La formation artistique (en 3 ans) dont l'objectif est l'insertion professionnelle

La formation préparatoire (en 2 ans) dont l'objectif est la préparation aux concours d'entrée des écoles supérieures des arts du cirque

La formation préparatoire (programme court en 1 an) dont l'objectif est la préparation aux fondamentaux et l'orientation de jeunes circassiens, danseurs, comédiens, gymnastes...

Les formations continues

le CRAC est engagé dans une démarche d'amélioration de la formation tout au long de la vie. L'éducation permanente a pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail mais aussi de faire évoluer les pratiques professionnelles et de favoriser la promotion sociale. Attaché à ce développement personnel et individuel, nous nous employons à mettre en place un grand nombre de formation en direction des initiateurs, des administratifs, des techniciens et des artistes. Ces formations sont en majorité conventionnées via les financeurs (Unifor-mation, AFDAS, pôle emploi...).



Le BPJEPS activités du cirque



Notre formation vise à comprendre et appréhender les enjeux éducatifs, culturels et artistiques du métier d'initiateur pour les mettre en œuvre dans des réalisations concrètes. L'éducation artistique par les arts du cirque devient un facteur de développement des individus, dans un contexte lié aux valeurs de l'éducation populaire.

Le BPJEPS activités du cirque vise la conduite d'un groupe dans la pratique d'activités d'initiation aux arts du cirque. Son action s'inscrit dans une logique d'éducation populaire qui garde pour ambition de participer à un processus global d'éducation de la personne en proposant des modes d'accès à des formes culturelles ou artistiques variées. Les activités s'exercent notamment dans le cadre : des associations d'éducation globale; des écoles de cirque sous forme associative ou lucrative ou municipale; des compagnies de cirque; des établissements scolaires.

Nombre d'heures prévisionnelles pour la promotion 2018-2019 : 682 h en centre / 672 h en structure

Module 1: Compétences liés aux 5 familles d'activités

Ce module regroupe dans toutes les compétences liées aux connaissances et à la maîtrise des outils et techniques liées à la conduite de séances dans les cinq familles d'activité.

Module 3: Sécurité et réglementation

Ce module comprend tous les aspects réglementaires liés à l'encadrement d'activités, mais aussi les connaissances et compétences attachées à la sécurité des pratiquants et des encadrants, ainsi que l'installation et l'utilisation des matériels spécifiques du cirque.

Module 2: Compétences artistiques et culturelles

Ce module traite spécifiquement des compétences transversales de la spécialité. Il permet de développer les capacités liées aux compétences artistiques et à la connaissance de l'histoire et de l'environnement du cirque..

Module 4: la pédagogie, le projet, le public

Ce module regroupe comprend la méthodologie de projet, les compétences spécifiques liées à l'encadrement de groupes et à la connaissance des publics. On y retrouve également les aspects liés à la communication et au cadre de travail de l'animateur

Informations:

- **Calendrier formation théorique:**
Du 20 septembre 2018 au 19 novembre 2019
- **Sélections:** 11 mai -29 juin - 31 août
14 septembre 2018
- **Clôture des inscriptions:** 20 août 2018
- **Rythme de la formation:** 2 jours en organisme de formation / 2 à 3 jours en structure (4 regroupement de 3 jours en OF + 1 samedi seront à prévoir)
- **Coût de la formation:** 6888.20 € (10.10 € /h)
Frais de dossier: 30 €
Travail en hauteur: 300 €
- Dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet
- **Informations:** Sandrine Dumont
sandrine@craclo.com - 03.20.08.44.72



CRAC LOMME
FICHE D'INSCRIPTION SELECTION/TEP
BPJEPS activités du cirque
Saison 2018/2019

Date de passage TEP choisie: _____

ETAT CIVIL DU CANDIDAT

(MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT - EN CAPITALE)



Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

Lieu de naissance : _____

Département de naissance : _____

Nationalité : _____

Niveau scolaire : _____

Dernier diplôme obtenu : _____

Date d'obtention : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

E Mail* : _____

**indispensable. Nous communiquons essentiellement par mail*

Situation du stagiaire: Salarié Demandeur d'emploi
Particulier Autres

CRAC LOMME
FICHE D'INSCRIPTION SELECTION/TEP
BPJEPS activités du cirque
Saison 2018/2019

Les personnes non titulaires d'une des qualifications suivantes doivent transmettre la fiche d'inscription aux tests de sélection à l'organisme de formation chargé de l'organisation accompagné d'un dossier retraçant leurs expériences en matière d'animation et explicitant leurs motivations pour la spécialité « activités du cirque » du brevet professionnel.

- Baccalauréat L option « arts du cirque »
- B.I.A.C. (Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque)
- B.A.T.C. (Brevet d'Artiste des Techniciens du Cirque)
- D.M.A.C. (Diplôme des Métiers des Arts du Cirque)

Elles seront convoquées par l'organismes de formation afin de passer les tests de sélection à l'entrée en formation.

Lieu de déroulement des tests:

Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme
16 rue du Château d'Isenghien
Parc Naturel Urbain
59160 LOMME

Tel : 03.20.08.26.26
E-mail : ecoledecirque@craclomme.fr
www.centreregionaldesartsducirque.com

Les tests de selection:

Pour les activités acrobatiques :

Etre capable de réaliser un enchaînement intégrant pour le moins une roulade avant, une roulade arrière, une roue, une rondade, un équilibre.

Pour les activités de manipulation d'objets :

Etre capable de réaliser un passing simple avec trois massues par personne;
Etre capable de réaliser une routine à trois balles;
Etre capable d'exécuter un enchaînement avec le diabolo;
Etre capable d'exécuter un enchaînement avec le bâton du diable;
Etre capable d'exécuter un enchaînement avec trois boites;
Etre capable d'exécuter un enchaînement avec les assiettes.

Pour les activités d'acrobatie aérienne :

Etre capable de réaliser un enchaînement de dix figures simples au trapèze fixe.

Pour les activités d'équilibre sur les objets mobiles ou fixes :

Etre capable d'exécuter un enchaînement sur un fil tendu;
Etre capable d'exécuter un enchaînement avec un monocycle;
Etre capable d'exécuter un enchaînement avec la planche à rouleau;
Etre capable d'exécuter un enchaînement avec une boule.

Pour les activités d'expression corporelle et artistique :

Etre capable de présenter un numéro dans une des familles d'activités concernées ;
Etre capable de présenter un argumentaire autour du numéro présenté.